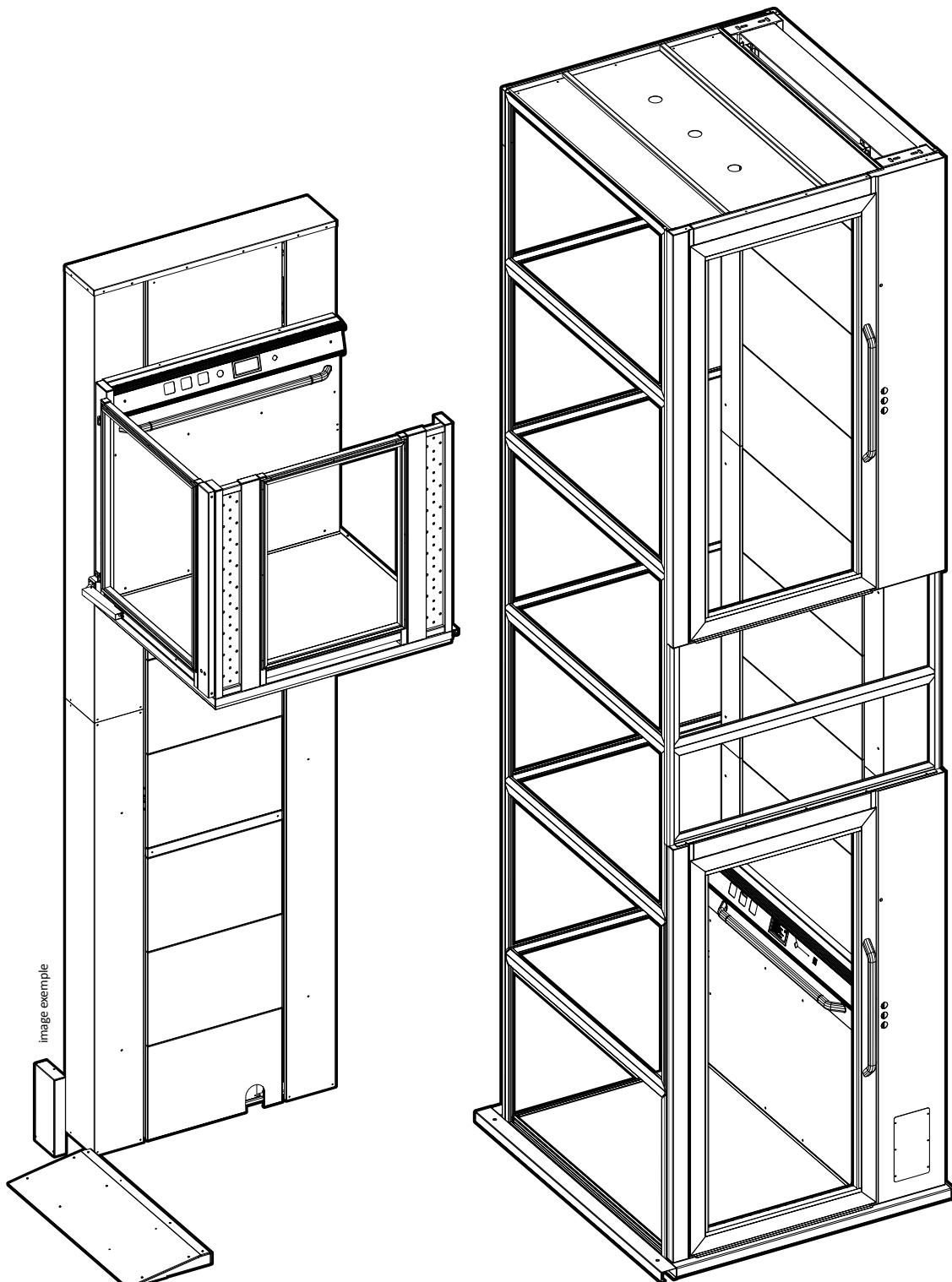


DomoFlex

Plateforme élévatrice à vis sans fin



INSTRUCTIONS D'ENTRETIEN

1.3	Mise à jour p.11	22.02.2022
1.2	Mise à jour générale	10.01.2020
1.1	Mise à jour générale	01.05.2019
1	Contrôles mis à jour, ajouté maintenance portes	06.09.2017
Rev.	<i>Description</i>	<i>Date</i>

TABLE DES MATIÈRES

OBIECTIF DU MANUEL	4
SÉCURITÉ PERSONNELLE ET IDENTIFICATION DU RISQUE	4
GUIDE À LA LECTURE DU MANUEL	5
RESPONSABILITÉS ET CONDITIONS DE GARANTIE	5
1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES ET GESTION DU CHANTIER	6
1.1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES	6
2. CONTRÔLES PRÉLIMINAIRES	7
2.1. VÉRIFICATIONS PRÉLIMINAIRES DE SECURITE	7
2.2. VÉRIFICATIONS PRÉLIMINAIRES DU LIEU D'INSTALLATION	7
2.3. OBLIGATIONS DE L'INSTALLATEUR	7
3. OUTILS ET MATERIAUX NÉCESSAIRES A L'ENTRETIEN	8
4. CONTRÔLES	9
4.1. INDICATIONS GÉNÉRALES	9
4.2. MISE HORS SERVICE DE L'ASCENSEUR	9
5. OPÉRATIONS D'ENTRETIEN	10
5.1. DEVANT L'ARMOIRE DE COMMANDE	10
5.2. EN CUVETTE	11
5.3. À BORD DE LA PLATEFORME	12
5.4. DESCRIPTION ET FRÉQUENCE DES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN	13
6. MAINTENANCE PORTES D'ÉTAGE	16
6.1. LUMIERE - FERME-PORTE MANUELLE	16
7. UTILISATION DE LA CLÉ DE SECOURS DES PORTES PALIÈRES	34
8. EXÉCUTION DES RÉPARATIONS	17
9. LISTE DES PIÈCES DE RECHANGE	17



OBJECTIF DU MANUEL

Le présent manuel vise à fournir au lecteur, toutes les informations correctes au sujet de l'installation de l'appareil, de manière à garantir tant la sécurité personnelle, que le bon fonctionnement du produit. Conserver le manuel d'utilisation pendant toute la durée de vie du produit et, en cas de changement de propriété, le remettre (en tant que partie intégrante de l'appareil) à son prochain usager.

AVIS

	<p>LIRE ATTENTIVEMENT LE MANUEL avant de procéder à l'installation et à l'utilisation de l'appareil. La plateforme doit être installée et mise en marche, selon les dispositions en vigueur. Une installation non conforme, ou une utilisation incorrecte, peuvent non seulement causer des graves dommages aux personnes/chooses, mais aussi provoquer la cessation de la garantie.</p>
	<p>SUIVRE LES SUGGESTIONS ET LES RECOMMANDATIONS POUR TRAVAILLER EN SÉCURITÉ. Une modification non autorisée quelconque, peut compromettre tant la sécurité que le bon fonctionnement et la durée de vie de la plateforme. Pour plus d'explications relativement aux informations contenues dans ce manuel, veuillez contacter le Fabricant.</p>
	<p>PERSONNEL SPÉCIALISÉ: L'installation de l'appareil, doit être effectuée exclusivement par du personnel spécialisé, dans le respect de la documentation technique annexe (tout particulièrement des avertissements de sécurité et des précautions y détaillées).</p>
	<p>Garder la documentation technique et de sécurité près de l'appareil.</p>



SÉCURITÉ PERSONNELLE ET IDENTIFICATION DU RISQUE

Le manuel, synthétise les normes de sécurité à observer pour préserver l'intégrité personnelle et éviter les dommages matériau. Les indications à respecter pour assurer la sécurité personnelle sont marquées par un symbole en forme de triangle, alors que celles visant à éviter les dommages matériau n'ont aucun symbole. Les avis de danger représentés ci-dessous, indiquent, en ordre décroissant, les différents niveaux de risque.

SYMBOLES ET PHRASES DE RISQUE

CLASSIFICATION DES RISQUES ET RELATIVES GRAVITÉES		
DANGER	Le symbole indique que le non-respect des consignes de sécurité nécessaires provoque la mort ou des lésions physiques graves.	NIVEAU DE RISQUE
AVERTISSEMENT	Le symbole indique que le non-respect des consignes de sécurité nécessaires peut provoquer la mort ou des lésions physiques graves.	
ATTENTION	Le symbole indique que le non-respect des consignes de sécurité nécessaires peut causer des lésions physiques modérées ou des dommages à l'appareil.	
AVIS	Ce n'est pas un symbole de sécurité. Il indique que le non-respect des consignes de sécurité nécessaires peut causer des dommages matériels.	
INFORMATION	Ce n'est pas un symbole de sécurité. Il signale des informations importantes.	

Dans l'éventualité où plusieurs niveaux de risque convergent, l'avis signale toujours le danger le plus élevé. En outre, un avis peut à la fois signaler, tant un risque de lésions corporelles, qu'un risque de possibles endommagement des matériaux.

NOTE: En phase de montage/entretien, les fonctions de sécurité de la plateforme seront temporairement suspendues. Il faudra donc adopter tout type de précaution, de manière à éviter : lésions corporelles et/ou dommages à l'appareil.



GUIDE À LA LECTURE DU MANUEL

PANNEAUX DE DANGER

	DANGER GÉNÉRAL		DANGER ÉLECTRIQUE		DANGER MATIÈRES INFLAMMABLES
	DANGER DE CHUTE DE DÉNIVELLATION		DANGER CHARGES SUSPENDUES		DANGER ECRASEMENT

PANNEAUX D'INTERDICTION

	INTERDICTION GÉNÉRALE		INTERDIT DE MARCHER SUR LA SURFACE		INTERDICTION DE MARCHER OU STATIONNER À CET ENDROIT
--	-----------------------	--	------------------------------------	--	---

PANNEAUX D'OBLIGATION

	CASQUE DE PROTECTION OBLIGATOIRE		CHAUSSURES DE SÉCURITÉ OBLIGATOIRES		GANTS DE PROTECTION OBLIGATOIRES
	LUNETTES DE PROTECTION OBLIGATOIRES		SERRE- TÊTE ANTIBRUIT OBLIGATOIRE		MASQUE OBLIGATOIRE
	VÊTEMENTS DE PROTECTION OBLIGATOIRES		VERROUILLAGE OBLIGATOIRE		VÉRIFIER LA PROTECTION

PANNEAUX D'URGENCE

SYMBOLES D'INDICATION

	PREMIERS SECOURS		NOTA BENE		GARDER À L'ABRIT		LIRE LES INSTRUCTIONS
--	------------------	--	-----------	--	------------------	--	-----------------------



RESPONSABILITÉS ET CONDITIONS DE GARANTIE :

RESPONSABILITÉS DE L'INSTALLATEUR :

L'appareil a été conçu et produit pour être installé selon les indications contenues dans le plan annexe, et dans le respect des modalités indiquées dans ce manuel ; toute sorte de divergence par rapport à la procédure standard, peut graver négativement sur le fonctionnement et la sécurité de l'appareil, causant de plus l'immédiate déchéance de la garantie.

Toute modification ou variation apportée au plan et à la notice de montage, devra être soigneusement documentée et promptement référée à le Fabricant, de manière à lui permettre une adéquate évaluation de la solution convenue. Un appareil modifié, ne pourra en aucun cas être mis en service, sans l'autorisation expresse de le Fabricant.

Les installateurs ont la responsabilité de faire respecter les procédures de sécurité du travail, ainsi que les règlements de sécurité et de protection de la santé en vigueur dans le pays, et sur le site, d'installation de l'appareil.

L'appareil doit être uniquement employé selon les modalités prévues et illustrées par les manuels (transport de personnes et/ou choses, charge maximum, cycle d'utilisation etc.). Le Fabricant. ne peut prendre aucune responsabilité quant aux dommages aux personnes et/ou aux biens dérivants d'une utilisation non-conforme de l'appareil.

NOTE: Les photos et les images de ce manuel sont fournies à titre indicatif uniquement.



1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES ET GESTION DU CHANTIER

1.1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

IMPORTANT!

Pour plus d'informations au sujet de : sécurité, responsabilité et conditions de garantie, réception des matériaux et leur stockage en chantier, emballages, traitement des déchets, nettoyage et conservation du produit, veuillez consulter le manuel "**INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ ET GESTION DU CHANTIER**".

AVIS

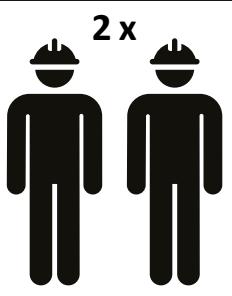
VERIFICATIONS PRÉLIMINAIRES : Après l'ouverture de l'emballage, vérifier que le produit soit intact et qu'il n'ait pas subi des dommages lors du transport. En cas d'anomalies ou de dommages, veuillez les contester par écrit sur le document de transport de l'entreprise chargé de l'enlèvement, en informant simultanément (sous forme écrite) le Fabricant.

NOTE: Le terme "GAINES D'ASCENSEURS" sera employé, le long de ce manuel, pour avoir référence à l'ensemble qui forment : le palier de base, le palier d'arrivée et la paroi verticale qui les relie.

ATTENTION

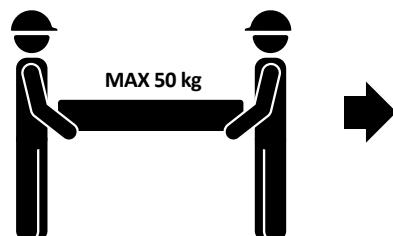
SECURITÉ ET GESTION DU CHANTIER – DISPOSITIONS :

1. Assurer tout outil/objet du risque de chute ;
 2. Prendre avec la plus grande considération, toutes les phases décrites dans ce manuel ;
 3. Tout au long des opérations d'assemblage, et même à installation conclue, faire grande attention aux éventuelles bavures de métal (résidus de production) ;
- Avant de procéder à l'installation, éliminer de la gaine d'ascenseur, tout décombre et gravats produits le long de sa construction.
 - Utiliser uniquement les écrous et les boulons compris dans la fourniture.
 - Ouvrir les sachets des vis, exclusivement en correspondance de la phase opérative indiquée par ce manuel.
 - Les instructions détaillées dans le présent manuel, ont pour référent une gaine en béton armé, donc une fixation faite à l'aide de chevilles métalliques. En cas de gaine maçonnerie (non armée), voir le type de chevilles à employer dans le document annexe à ce manuel. En présence de structure métallique, remplacer les chevilles par des vis traditionnelles.
 - Les instructions et le schéma électrique indiquent avec les chiffres 0, 1 (2, 3 etc.), les différents paliers de la gaine (dénotant par "0" le palier le plus bas) ; cependant, la numérotation des tableaux de commandes peut varier selon les exigences de l'usager (par exemple :-1, 0 etc.).



L'installation doit toujours être exécuté par 2 personnes AU MINIMUM ;

En cas de charge supérieur à 50kg, employer le palan.





2. CONTROLES PRELIMINAIRES



2.1. VÉRIFICATIONS PRÉLIMINAIRES DE SÉCURITÉ



AVERTISSEMENT

AVANT DE COMMENCER L'INSTALLATION/ENTRETIEN, IL CONVIENT DE :

- Vérifier que l'installation électrique du réseau soit conforme à la loi et équipée d'une convenable mise à la terre; **Faute de cela, interrompre l'installation jusqu'au moment où le client ait pris soin à faire l'ajustement nécessaire.**
- Vérifier que le site d'installation dispose d'un bon système d'éclairage ;
- Vérifier l'état de nettoyage de la gaine et de la cuvette d'ascenseur, donc l'absence de liquides (eau, huile,...) sur le sol;
- Vérifier que les accès à la zone de travail soient fermés comme il faut ;
- Vérifier que toutes les fourreaux et les trous pour les câbles électriques soient : libres, simples à inspecter, sec et bien finis;
- Vérifier la présence d'un bon système de ventilation qui favorise l'échappement des fumées.

2.2. VÉRIFICATIONS PRÉLIMINAIRES DU LIEU D'INSTALLATION

AVIS

AVANT DE COMMENCER L'INSTALLATION, VÉRIFIER LES MÉSURES SOUS-MENTIONNÉES ET LES COMPARER AVEC CELLES INDIQUÉES SUR LE DESSIN DU PROJET:

- Largeur gaine (distance entre les parois latérales)
- Profondeur gaine (distance entre la paroi frontale et la paroi postérieure)
- Profondeur de la cuvette
- Hauteur de la course
- Hauteur du dernier niveau (sous dalle)
- Plombage de la gaine et des éventuelles parties mises à plombe déjà installées
- Dimension des éventuelles interventions nécessaires (défonçage pour portes palières, écartement des étriers,...)
- Détermination du niveau du sol fini en correspondance de chaque étage;

Mesurer largeur et longueur de la gaine à tous les niveaux. Effectuer les analyses dimensionnelles, indépendamment des mesures prises par les constructeurs de l'édifice.

2.3. OBLIGATIONS DE L'INSTALLATEUR



AVANT DE COMMENCER L'INSTALLATION, IL CONVIENT DE:

- Préparer une zone de dépôt de matériaux proche à la zone de travail, à l'accès aisément et pas exposé aux intempéries;
- Prédisposer tous les moyens de levage nécessaires;
- Vérifier la présence de tous les matériaux en employant la liste des matériaux;
- Contrôler les conditions des composants lors de leur arrivée chez le chantier; informer tout de suite le fournisseur en cas de composants manquants ou endommagés;
- En cas de stockage prolongé, contrôler périodiquement les matériaux avant de leurs installation, afin d'éviter toute sorte de dommage causé par un stockage erroné;
- Contrôler l'intégralité de la documentation jointe;

INFORMATION**3. OUTILS ET MATERIAUX NÉCESSAIRES A L'ENTRETIEN****AVIS**

Les personnes autorisées à effectuer l'opération d'entretien et de secours sont celles avec certificat d'habilitation à l'entretien pour les ascenseurs, émis en conformité à la législation en vigueur.

<input type="checkbox"/> FLEXIMÈTRE	<input type="checkbox"/> MULTIMÈTRE NUMÉRIQUE	<input type="checkbox"/> LAMPE BALLADEUSE	<input type="checkbox"/> RUBAN ISOLANT	<input type="checkbox"/> CHRONOMÈTRE
<input type="checkbox"/> MARTEAU	<input type="checkbox"/> MARTEAU EN CAOUTCHOUC	<input type="checkbox"/> CISEAU D'ÉLECTRICIEN	<input type="checkbox"/> PINCE RÉGLABLE	
<input type="checkbox"/> CLÉ À CLIQUET	<input type="checkbox"/> CLÉ À PIPE	<input type="checkbox"/> CLÉ ANGLAISE	<input type="checkbox"/> CLÉ ALLEN AVEC TÊTE SPHERIQUE	
13 ÷ 19 mm	5 ÷ 27 mm	5 ÷ 27 mm	2,5 ÷ 8 mm	
<input type="checkbox"/> TOURNEVIS PLAT	<input type="checkbox"/> TOURNEVIS CRUCIFORME			
<input type="checkbox"/> TOURNEVIS SANS FIL	<input type="checkbox"/> PERCEUSE	<input type="checkbox"/> FORETS POUR BÉTON	<input type="checkbox"/> FORETS POUR ACIER	<input type="checkbox"/> ÉCHELLE DE SÉCURITÉ DOUBLE OU PLATE-FORME DE TRAVAIL À 5 MARCHES



4. CONTRÔLES

Cet ascenseur domestique a été conçu de telle manière que la nécessité d'un entretien périodique est réduite au minimum. Les composants de sécurité sont tous certifiés en conformité avec les dispositions actuelles et tout ascenseur est certifié conformément à la Directive Machines 2006/42/CE. Ce qui donne une gage de fiabilité du produit et la sécurité totale pour l'utilisateur. En plus des dispositions actuelles qui prévoient une visite périodique aux ascenseurs tous les deux ans par un organisme notifié pour effectuer ces contrôles. Il est aussi recommandé d'effectuer l'entretien comme indiqué ci-dessous afin d'assurer le bon fonctionnement de l'ascenseur.

Le propriétaire de l'ascenseur est tenu de respecter un entretien planifié et de prévenir la société chargée de l'entretien en cas de panne, ou d'une utilisation différente de celle prévue.

4.1. INDICATIONS GÉNÉRALES

- a. Dans ce manuel et sur le schéma électrique, les arrêts sont indiqués par 0, 1, 2, 3, naturellement "0" correspond à l'arrêt le plus bas: la numération sur les boîtes à boutons peut être différente en fonction des besoins de l'utilisateur (par exemple, -1, 0, etc);
- b. Les autres documents nécessaires à l'entretien sont:
 - Le dessin de projet de l'ascenseur en question;
 - Les instructions de la partie électrique avec les schémas électriques correspondants;
 - Le schéma oléodynamique.
- c. Respecter les couples de serrage prescrits pour réaliser les raccords filetés.

Toutes les vis utilisées pour l'assemblage de nos produits ont été serrées avec un couple de serrage comme indiqué dans le schéma.

VIS	COUPLE MAX (Nm)	COUPLE MIN (Nm)
M3	1.2	1.0
M4	2.6	2.1
M5	5.1	4.1
M6	9.0	7.0
M8	21.0	17.0
M10	42.0	34.0
M12	71.0	57.0
M16	175.0	145.0

Par conséquent, en cas de nécessité, il faut se référer au tableau ci-dessus.

4.2. MISE HORS SERVICE DE L'ASCENSEUR

Voici les instructions pour mettre l'ascenseur hors service.

1. S'assurer que la cabine est vide;
2. Ramener la cabine à l'étage le plus bas;
3. Attendre que la signalisation d'occupé s'éteint;
4. Ouvrir tous les circuits du panneau électrique;
5. Vérifier la bonne fermeture de toutes les portes palières où la cabine ne s'arrête pas;
6. Afficher sur toutes les portes palières des pancartes qui indiquent la mise hors service.

à ce point l'installation est hors service et il ne sera plus possible effectuer aucune manœuvre.



5. OPÉRATIONS D'ENTRETIEN



La fréquence et les modalités d'exécution des opérations d'entretien à la charge de l'entreprise d'entretien sont décrites dans le tableau à la section 1.5. La fréquence est liée à une utilisation normale de l'ascenseur, c'est-à-dire de 1200 courses par mois; un usage plus fréquent nécessite d'un entretien plus fréquent. Les opérations prévues lors de la mise en service sont déjà indiquées dans le manuel de montage; il faut les répéter au cas où entre la fin de l'installation et la mise en service s'écoulent plus de six mois, ou dans le cas d'une suspension du service supérieure à six mois. Dans le cas de remplacement d'un élément utiliser uniquement des composants originaux et contacter le Fabricant.

AVIS

Les personnes autorisées à effectuer l'opération d'entretien et de secours sont celles avec certificat d'habilitation à l'entretien pour les ascenseurs, émis en conformité à la législation en vigueur.

Ils ont été identifiés trois aires d'entretien:

1. DEVANT L'ARMOIRE DE COMMANDE;
2. EN CUVE;
3. SUR LA PLATE-FORME (« CABINE »).

Le operazioni di manutenzione del punto 5.4 previste in queste aree di manutenzione sono riepilogate nella tabella seguente.

Aire d'entretien	N. opérations
Devant le tableau électrique	2, 5, 8, 10
En cuvette	6, 7, 10, 12, 13, 14
Sur la plate-forme (« cabine »)	1, 2, 3, 4, 6, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15

Pendant le travail dans l'une de ces trois aires pour l'entretien, il est nécessaire d'effectuer les opérations décrites ci-dessous pour travailler en toute sécurité.

5.1. DEVANT L'ARMOIRE DE COMMANDE

	AVERTISSEMENT DANGER ELECTRICITÉ: Certaines interventions sont à effectuer dans l'armoire ouverte et sous tension.
--	--

- couper l'alimentation en ouvrant l'interrupteur générale de la force motrice;
- fermer l'interrupteur seulement si nécessaire pour mouvementer l'ascenseur, en prenant toutes les précautions nécessaires en présence de parties sous tension.

5.2. EN LA COUVEtte

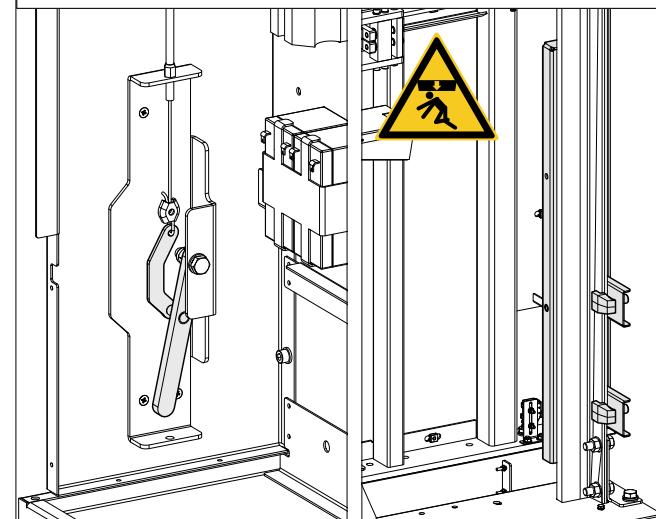


ATTENTION

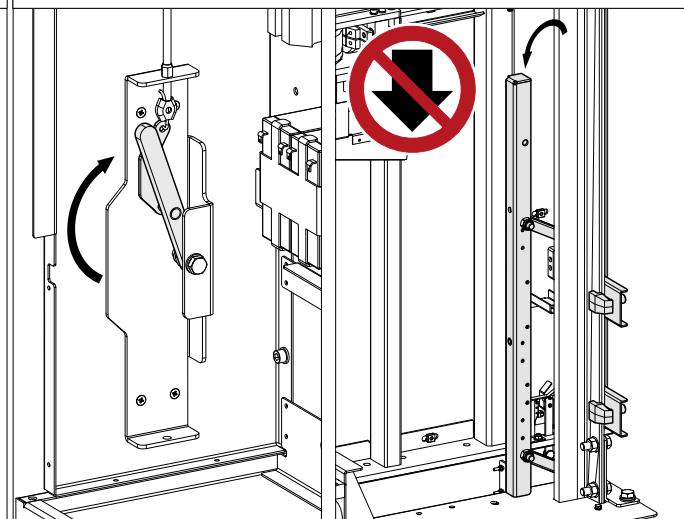
DANGER ECRASEMENT - AVANT D'ACCÉDER A LA CUVEtte IL EST OBLIGATOIRE :

- Activez le "dispositif de sécurité de la cuvette" (Safe-Pit) comme indiqué dans les instructions suivantes.
- Ouvrir l'interrupteur général situé dans le tableau d'alimentation (réf. IM.TEC.026 § 5.6).
- Effectuez les procédures anti-coinçement décrites dans les instructions suivantes (point 4).

SAFE-PIT* FERMÉ (désactivé)

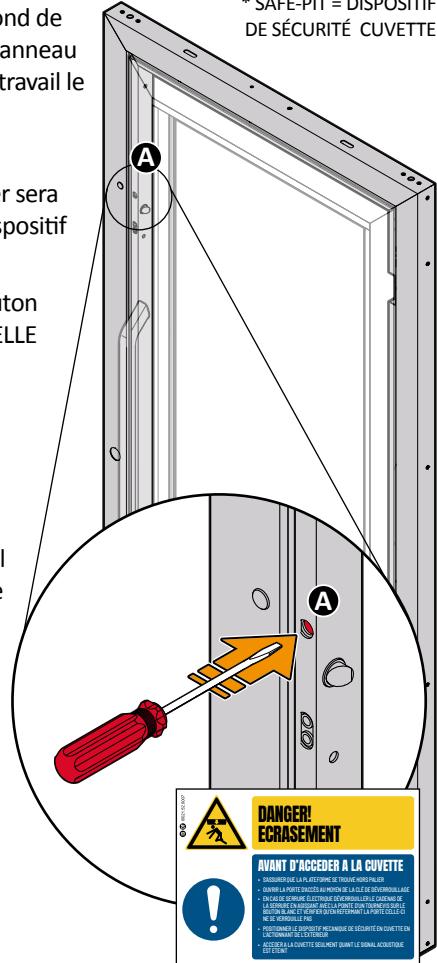


SAFE-PIT* OUVERT (activé)



* SAFE-PIT = DISPOSITIF DE SÉCURITÉ CUVEtte

1. Envoyer la cabine à un des étages supérieurs, à une hauteur d'au moins 2500mm du fond de la cuvette et dans tous les cas HORS DE L'ÉTAGE DU PALIER (led rouge sur la porte du panneau de commande éteinte). De cette façon, vous pouvez facilement mettre en position de travail le dispositif de protection dans la cuvette;
2. ouvrir la porte de l'étage le plus bas en utilisant la clé de déblocage;
3. Une fois débloqué la porte palière une signalisation acoustique et lumineuse de danger sera activée. Cela rappelle à qui s'occupe de l'entretien d'insérer en position de travail le dispositif de sécurité dans le fond de la cuvette utiliser le levier approprié;
4. En cas de serrure électrique, déverrouiller le pêne de la serrure en appuyant sur le bouton blanc **A** à l'aide de la pointe d'un tournevis et VÉRIFIER QU'EN FERMANT LA PORTE, ELLE NE SE VERROUILLE PAS;
5. UTILISER DES DISPOSITIFS POUR MAINTENIR LA PORTE PALIÈRE OUVERTE;
6. Activer la « sécurité fond de fosse » en la manœuvrant de l'extérieur ;
7. si l'il n'est pas possible de positionner correctement le dispositif de sécurité du fond de la cuvette et la signalisation acoustique et lumineuse ne s'éteigne pas, signifie que la cabine se trouve dans une position plus basse par rapport au fond de la cuvette, ensuite il faut fermer la porte palière, réinitialiser le panneau de commande et contrôler la montée de la cabine à un étage supérieur. Ensuite, répétez les actions des points précédents;
8. quand la signalisation acoustique et lumineuse s'éteint, il sera possible accéder en toute sécurité à la fosse et effectuer les opérations requises.
9. une fois terminé les travaux dans la fosse, sortir et fermer le dispositif de sécurité du fond de la cuvette. Lors de cette opération, la signalisation acoustique et lumineuse restera activée jusqu'à ce que le dispositif ne sera dans une position stable. Ensuite fermer la porte palière et en vérifier le bon positionnement.
10. Vérifier que toutes les portes palières soient fermées et verrouillées.
11. Réinitialiser l'armoire de manœuvre afin de redémarrer l'ascenseur.



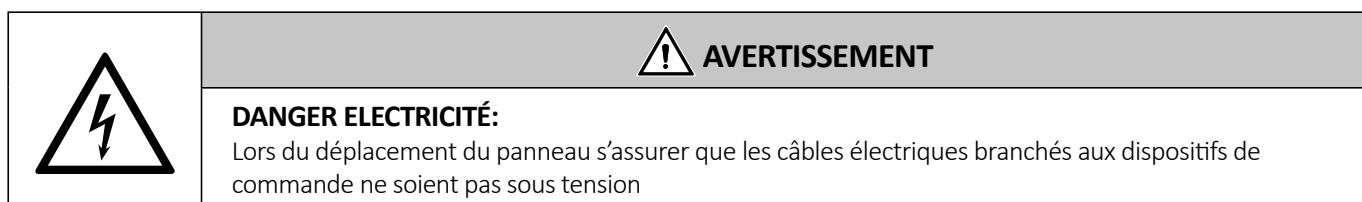
5.3. À BORD DE LA PLATEFORME

INTERVENTION SUR LE DOS DU PANNEAU DE COMMANDE

La plate-forme élévatrice a été conçue pour permettre l'accès au group moteur et aux patins de la plate-forme.

Suivre les instructions suivantes:

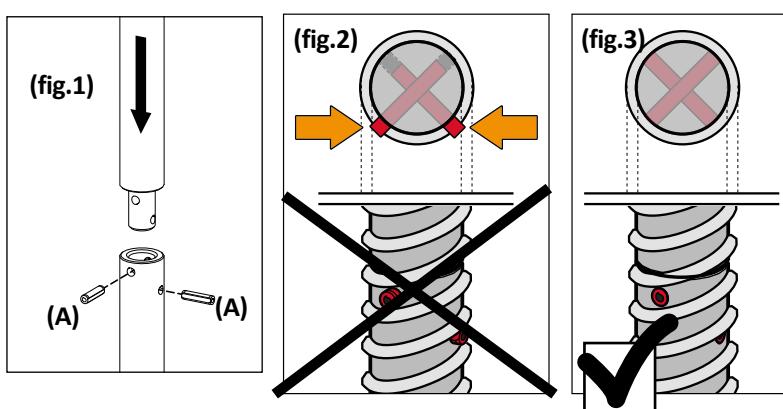
- la cabine arrêtée à n'importe quel étage, ouvrir l'interrupteur général de force motrice, appuyer sur l'interrupteur STOP dans la cabine et vérifier que l'ascenseur ne se déplace par les commandes électriques;
- retirer le panneau de service en dévissant les vis de sécurité;
- déplacer le panneau de service sur le côté;



- effectuer les opérations nécessaires sur le parachute;
- une fois terminé, replacer le panneau de service dans sa position originale et le fixer par deux vis de sécurité;
- relâcher le bouton de STOP en cabine, refermer l'interrupteur FM et vérifier que l'ascenseur se déplace et répond correctement aux commandes.

5.4. VIS DE TRANSMISSION - VÉRIFICATIONS PRÉLIMINAIRES ET PÉRIODIQUES

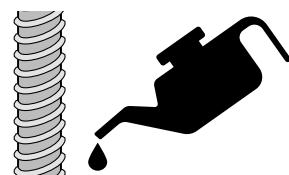
AVIS



En cas de vis articulées (fig.1),
 les goupilles élastiques (A)
**ILS NE DOIVENT JAMAIS
 DÉPASSER LE DIAMÈTRE DE
 L'ÉCROU DE LA VIS (fig.2-3).**

AVIS

ILS NE DOIVENT JAMAIS DÉPASSER LE DIAMÈTRE DE L'ÉCROU DE LA VIS
 comme indiqué au § 5.5 point 8.



5.5. DESCRIPTION ET FRÉQUENCE DES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN

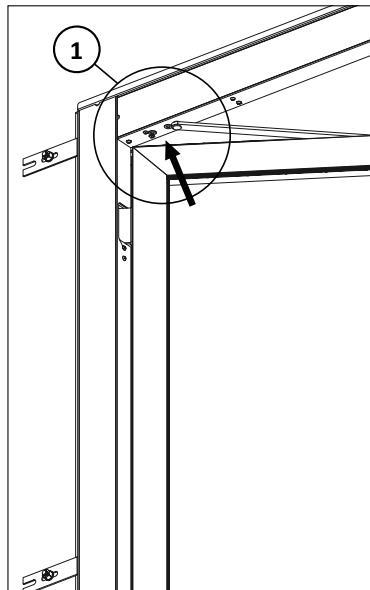
OPÉRATION	FRÉQUENCE CONSEILLÉE			
	1 ^o Mise en service	Tous les 6 mois	Tous les 1/2 ans	Tous les 5/10 ans
1. MOUVEMENT DE L'ASCENSEUR Vérifier que l'ascenseur se déplace normalement selon les commandes. A. essayer d'envoyer l'ascenseur à chaque étage, le faire monter et descendre en vérifiant le régulier arrêt automatique, avec une différence de hauteur maximale de 10 mm au-dessus ou au-dessous de l'étage; B. tester l'appel de la cabine de tous les étages, en vérifiant que le arrêt automatique soit régulier et que les signalisations d'occupé et de présent fonctionnent régulièrement; C. vérifier que, sans tourner la clé d'activation, l'ascenseur ne répond pas aux commandes de la relative boîte à bouton.	•	•		
2. ALIMENTATION DE SECOURS  Vérifier que l'alimentation de secours soit suffisante à faire déclencher l'alarme, maintenir allumé l'éclairage de cabine et à compléter la descente à l'étage le plus bas. A. envoyer la cabine à un étage supérieur; B. couper l'alimentation électrique en ouvrant l'interrupteur général de l'alimentation placé en amont du tableau électrique (général du bâtiment); C. l'éclairage de cabine s'allume; D. appuyer sur le bouton d'alarme: la sirène sonne; E. appuyer et maintenir enfoncé un des boutons d'appel: la cabine descend et s'arrête au niveau plus bas. À ce point il est possible ouvrir la porte (avec portes coulissantes la porte s'ouvre automatiquement). Au cas où il serait nécessaire remplacer les batteries (qui se trouvent à l'intérieur de l'armoire de manœuvre) suivre les instructions suivantes. F. ouvrir les interrupteurs de Force Motrice; G. débrancher tous les connecteurs des batteries, en faisant très attention à ne pas provoquer de court-circuits; H. effectuer le remplacement des batteries et rebrancher les connecteurs appropriés; I. fermer les interrupteurs de Force Motrice et de l'éclairage de cabine et refaire les contrôles à partir du point A jusqu'au point E; J. se débarrasser des batteries usagées à l'aide des centres régionaux autorisés (sont des déchets dangereux).	•	•		

OPÉRATION	FRÉQUENCE CONSEILLÉE			
	1° Mise en service	Tous les 6 mois	Tous les 1/2 ans	Tous les 5/10 ans
3. BORDS SENSIBLES Vérifier le bon fonctionnement des toutes les bords sensibles: A. rester dans la cabine et donner la commande pour la montée; B. en dehors de la zone portes, activer les bord sensibles, avant tout ceux de la plate-forme et ensuite ceux de la paroi du côté des commandes; l'ascenseur doit s'arrêter et rester arrêté jusqu'à ce que l'obstacle n'est pas enlevé et il est possible de commander un autre déplacement; C. répéter à l'intérieur de la zone portes.	•	•		
4. SERRURES Contrôle de la serrure de toutes les portes palières. A. vérifier la régularité du mouvement d'ouverture et fermeture, en activant également la clé de secours; B. vérifier la bonne insertion du pont amovible sur le contact fixe et du pêne de la serrure dans le trou sur le vantail; C. vérifier l'indépendance entre le contact du pêne de la serrure et celui du contact préliminaire.	•	•		
5. DESCENTE D'URGENCE Vérifier que le dispositif pour la manœuvre d'urgence manuelle pour la descente fonctionne normalement. A. ouvrir l'interrupteur général de la force motrice sur l'armoire de l'alimentation; B. avec la cabine arrêtée, appuyer sur le bouton DOWN EMERGENCY; C. ouvrir la porte avec la clé d'urgence et vérifier que la plate-forme a effectivement baissé; fermer à nouveau la porte.	•	•		
6. PATINS DE GLISSEMENT La distance des patins sur les guides doit être de 1-2 mm. Il est possible obtenir une plus grande distance en ajustant les supports des patins; pour des distances plus grandes il sera nécessaire le remplacement des patins.	•	•		
7. GUIDES Graisser les guides avec un mélange d'huile (teneur \geq 220 cst, ne contient pas d'additifs EP) et de graisse (moitié-moitié). Pour la section inférieure des guides, effectuer la lubrification à partir de la cuvette.	•	•		
8. VIS DE TRANSMISSION Vérifier la bonne lubrification de la vis. Si nécessaire, lubrifiez et faites l'appoint du bac avec l'huile adaptée à l'usage (par exemple iso vg-220 ep ou grade supérieur).	•	•		
9. EXTRACOURSE SUPÉRIEURE Vérifier le bon état du contact de sécurité. A. envoyer la cabine vide à l'étage le plus haut; B. à l'aide du bouton UP du tableau électrique commander la montée de la cabine jusqu'au déclenchement du contact d'extracourse (le contact s'est déclenché quand l'ascenseur ne répond pas aux appels extérieurs).	•		• 1	

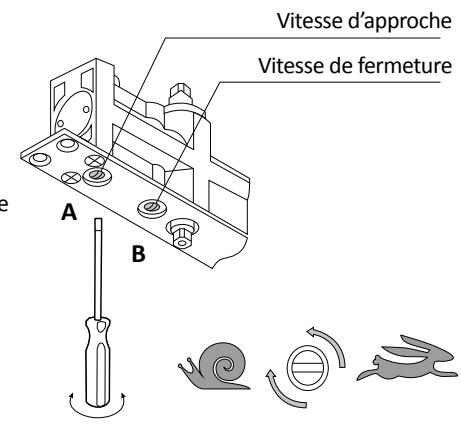
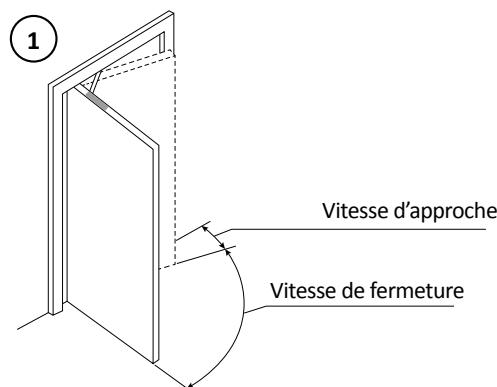
OPÉRATION	FRÉQUENCE CONSEILLÉE			
	1° Mise en service	Tous les 6 mois	Tous les 1/2 ans	Tous les 5/10 ans
10. MISE À LA TERRE Contrôler l'efficacité de la mise à la terre et de l'isolation du circuit électrique comme indiqué sur les schémas de câblage.	•		• 1	
11. ÉCLAIRAGE Vérifier le bon fonctionnement de l'éclairage de la cabine, de la gaine (le cas échéant) et de la zone de l'armoire de commande.	•		• 1	
12. SURCHARGE Vérifier que la cabine ne se déplace pas en cas de surcharge. A. charger la cabine selon la charge maximale; B. faire monter la cabine au premier étage; C. ouvrir la porte et entrer dans la cabine; D. refermer la porte; E. vérifier que l'ascenseur ne répond pas aux commandes ni depuis l'intérieur ni depuis l'extérieur.	•		• 2	
13. LIGNES ÉLECTRIQUES Vérifiez que les lignes électriques, fixes et mobiles, sont intactes.	•		• 2	
14. CONTACTS DANS LA GAINÉ Vérifier l'intégrité des contacts d'exclusion du verrouillage des serrures et du repêchage.	•		• 2	
15. PLAQUES - SCHÉMAS S'assurer que les plaques, les schémas électriques et hydrauliques figurent dans tous les espaces appropriés: A. une plaque en cuvette, qui indique le danger d'accès et exige l'insertion du dispositif de sécurité; B. une plaque sur le toit de cabine indiquant que la surface n'est pas piéttinable; C. une plaque sur le tableau électrique indiquant un danger électrique et l'interdiction d'entrée; D. une plaque près de l'appareillage électrique indiquant les modalités de la manœuvre d'urgence; E. une plaque pour l'identification du bouton rouge de la descente d'urgence; F. une plaque sur chaque porte palier indiquant un usage réservé aux personnes handicapées (seulement pour les ascenseurs publics); G. une plaque en cabine indiquant la portée, la capacité et le nom du fabricant et les modalités de descente d'urgence en cas de black-out électrique; H. schéma électrique et hydraulique sur le tableau électrique (ou dans un local préparé).	•		• 2	
16. VITESSE - ACCÉLÉRATION - DÉCÉLÉRATION Vérifier que les valeurs sont les mêmes de celles prévues à l'origine.	•		• 2	

**6. MAINTENANCE PORTES D'ÉTAGE****6.1. LUMIERE - FERME-PORTE MANUELLE**

LE REGLAGE DE LA VITESSE DE FERMETURE ET DE LA FORCE DU COUP FINAL, qui, normalement s'effectue à l'aide de vis spéciales, **EST IMPORTANT**, d'une part pour adapter parfaitement l'action du ferme-porte au poids de la porte sur laquelle il est appliqué et, d'autre part, pour garantir un fonctionnement efficace quelle que soit la saison. En effet, la viscosité de l'huile change relativement à la température externe. **L'ACTION DU FERME-PORTE EST DONC SUJETTE AUX VARIATIONS SAISONNIÈRES NATURELLES QUI PEUVENT EXIGER DE PETITS RÉGLAGES PÉRIODIQUES**, pour maintenir une efficacité du mécanisme constante. Le ferme-porte possède 2 réglages distincts: la vitesse de fermeture et la force du coup final qui sert à vaincre la résistance du déclic de la serrure lors de la fermeture effective.



- Régler la force du coup final et donc la Vitesse de Rapprochement, en fonction du poids de la porte, en intervenant sur la vis A avec des rotations non supérieures à 30°÷45°.
- Régler et contrôler périodiquement la Vitesse de Fermeture en intervenant sur la vis B avec des rotations non supérieures à 30°÷45°.





7. UTILISATION DE LA CLÉ DE SECOURS DES PORTES PALIÈRES



L'ouverture de la porte à l'aide de la clé triangulaire pour l'ouverture d'urgence introduit un élément de danger. Procéder avec une extrême prudence.



Une différence de hauteur entre le plancher de la plate-forme et celui du sol supérieure à 30 cm entraîne un risque important de chute de la cabine sur le palier aussi bien que du palier à l'intérieur de la gaine. **Par conséquent, NE JAMAIS utiliser la porte d'un niveau intermédiaire au cours d'une opération de sauvetage.**

Pour déverrouiller la serrure et ouvrir la porte palier il faut avant tout ouvrir l'interrupteur générale dans l'armoire de la force motrice. Ensuite, insérer la clé de sécurité dans le trou préparé du chambranle de la porte et tourner la clé sur elle-même; ensuite ouvrir la porte avec attention en s'assurant que la plate-forme soit alignée avec l'étage.

Après avoir terminé l'intervention, s'assurer toujours que toutes les portes palier sont fermées et verrouillées.



Le toit de la cabine N'EST PAS PIÉTINABLE. Ne jamais monter sur le toit, même pas placer les pieds sur le bord.



8. EXÉCUTION DES RÉPARATIONS



Normalement une arcade qui a été endommagée ou déformée (par ex. après un fléchissement, un réchauffement, etc.) ne peut pas être réparée ou redressée. Les parties endommagées doivent être remplacées. Utiliser uniquement des pièces de remplacement originaux.



Les réparations doivent être effectuées par des experts, avec le plus grand soin afin d'assurer un fonctionnement en sécurité de l'ascenseur.

Les réparations suivantes peuvent être effectuées sur place par des installateurs qualifiés ou par le personnel qui s'occupe de l'entretien:

- Le ponçage pour enlever la rouille (par ex. causée par des dommages à la peinture) et l'application d'une peinture anti-rouille appropriée;
- Substitution des patins ou des inserts des patins;
- Substitution des câbles.



9. LISTE DES PIÈCES DE RECHANGE

Composant	Description pièce de rechange	Q.té	Code
Patins de guidage	Patins latéraux de guidage	4	F300.05.0002V02
	Joints du patin sur la poulie porteuse	2	F600.05.9057V04
Vis mère de sécurité		1	F352.05.6033
Vis mère		1	F352.05.6031
Courroies trapézoïdales		2	F352.05.9017

